



## Compte-rendu de réunion

### Conseil des sages

<b>Date : 21 octobre 2020</b>	<b>Lieu : Salle Osco Manosco</b>
-------------------------------	----------------------------------

### Propos liminaires du Maire de Manosque

Le Maire de Manosque distribue la charte du conseil des sages, élaborée avec 5 d'entre eux.

Il revient ensuite sur les échanges par tribune interposée entre le Président de DLVA et lui. Le Maire de Manosque indique que la mutualisation des services Ville/DLVA a entraîné un vol organisé au détriment de la ville. Sur les 537 agents mutualisés, 300 sont à la charge financière de Manosque. En comparaison, l'agglomération de Digne-les-Bains emploie environ 350 agents sur un total d'agent mutualisé équivalent à celui de DLVA/Ville. Les manosquins n'ont pas à payer les charges de centralité de DLVA. Si le Maire de Manosque n'a pas gain de cause sur la démutualisation des services, il présentera les comptes pour insincérité budgétaire à la Préfète et à la Cour des comptes régionale. Il ajoute que des échanges suivront également entre lui et le Président du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence. En effet, le territoire de DLVA perçoit beaucoup moins de financement de la part de cette collectivité que le territoire de l'agglomération de Digne (respectivement 19% et 25% du total des financements accordés par le Département sur son enveloppe des contrats territoriaux). Situation très injuste puisque le territoire de DLVA compte beaucoup plus d'habitat que le territoire de l'agglomération de Digne.

### Présentation du programme Action Cœur de ville par Paul MALIK, chef de projet Action Cœur de ville

*Cf. documents joints à l'invitation à la réunion et document support de cette présentation joint à ce compte-rendu*

### Remarques des membres du Conseil des sages

1. Si une FNAC ouvre dans le centre-ville de Manosque, les petites librairies – en particulier le Poivre d'Ane – vont sans doute fermées. Est-ce vraiment une bonne d'idée d'installer une FNAC ?

Réponse du Maire : la FNAC est un attracteur pour le centre-ville, un moteur. L'installation d'une FNAC permettra de limiter l'évasion commerciale sur Aix-en-Provence. Il assume cette ouverture s'il arrive à les faire venir. Concernant la situation du Poivre d'Ane, ils sont déjà en difficulté sans la FNAC.

Remarque complémentaire d'un membre du conseil : Il vaut mieux que cette FNAC soit en centre-ville que sur la Brillanne. Il vaut mieux installer une saine concurrence qu'une situation où aucun commerce ne survit. La présence d'un attracteur permettra d'agrandir la zone de chalandise. Cette augmentation de fréquentation du centre-ville entrainera l'ouverture d'autres commerces.

2. Programme présenté est ambitieux. Il faut maintenant espérer qu'il aboutira. Idée proposée : engager une réhabilitation des écoles du centre-ville. Car les nouvelles populations sont attentives à la qualité de l'enseignement proposé.

Réponse du Maire : Raisonement fondé que je partage. Mais cet enjeu existe sur l'ensemble des écoles de Manosque, et pas uniquement celles du centre-ville. Un plan de rénovation global de toutes les écoles est en cours de travail par l'équipe municipale, distinct du programme Action Cœur de Ville (ACV).

3. Si une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) est engagée, cela sera Elysée Consulting, cabinet qui a été en charge de la réalisation de l'étude « Identité » dans la phase préparatoire du programme ACV de Manosque ?

Réponse du Maire : Non, si une AMO est missionnée, la ville organisera une nouvelle consultation conformément au code des marchés publics, et nous serons libres de notre choix.

4. Différentes intervention sur les projets prévus par la ville sur les 3 futurs attracteurs du centre-ville : le LIDO, le tribunal d'instance et la Glacière : propositions de mettre des locaux à disposition d'associations manosquines, appartements de standing aux étages et locaux commerciaux en RDC, studios d'enregistrement pour les jeunes manosquins musiciens, en lien avec les activités de la MJC, musée des arts populaires

Réponse du Maire : Compte-tenu des moyens d'investissement de la ville (40 millions d'euros sur les 6 ans du mandat à venir), l'équipe municipale se concentrera sur les réalisations qui vous ont été présentées en début de réunion, pour un coût global de 10 millions d'euros environ. En ce qui concerne les 3 attracteurs, tous dans un état de vétusté avancé, la ville n'aura pas les moyens d'investir les millions nécessaires à leur rénovation. Sur ces 3 lieux, la Glacière appartient à la ville, le tribunal appartient à parts égales à la ville et au Département – la ville rachètera pour 250 000 € les parts du Département, et le LIDO appartient à 100% à un privé. Sur ces lieux, il y a nécessité de trouver des investisseurs privés. Ceux-ci n'interviendront qu'à condition que les programmes soient rentables. Ce qui oriente fortement la destination de ces lieux, qui sera avant tout commerciale et/ou de locaux professionnels. Par exemple, le tribunal pourrait accueillir le CFA qui va quitter l'Ecocampus, pour ramener des jeunes sur Manosque. La ville a lancé un appel à projet sur le site de la Glacière, un seul promoteur a répondu, qui s'est finalement rétracté au bout de quelques mois.

5. Si peu de promoteurs sont intéressés, peut-être que nous pourrions développer des projets d'habitats participatifs ?

Réponse du Maire : C'est ce que nous souhaitons développer pour la reconversion de la piscine de la Rochette, via un appel à projet citoyen.

6. Poumon vert : une très bonne idée. Mais l'OMPA se trouve à proximité, avec des difficultés d'accessibilité pour les personnes âgées si on ne garde aucune place de parking.

Réponse du Maire : Sur l'espace Lemoyne, il y a 3 niveaux de parking, pour un total d'environ 40 places. En tout, le projet de réhabilitation de cet espace prévoit de garder environ 20 places de stationnement, dont des places réservées à l'OMPA, tout en agrandissant cet espace en rehaussant les terrains

appartenant à la ville situés au Sud-Est de cet espace. Mais il y aura bien diminution des places de voiture en voirie, qui deviendront des places de stationnement courte durée, car la ville incitera fortement les habitants et commerçants à utiliser les parkings ouvragés (Villette, la Poste, et prochainement Guilhempierre) pour le stationnement longue durée. C'est pourquoi le calendrier prévoit de réaliser d'abord le parking ouvragé Guilhempierre, puis ensuite seulement le poumon vert sur l'espace Lemoyne.

7. La végétalisation du centre-ville se borne à la création d'un poumon vert ? Rien n'est prévu pour la place Pagnol ?

Réponse du Maire : Non, la végétalisation du centre-ville concerne tout le centre : sur toutes les espaces que nous referons, il y aura un quota d'espaces verts à réintégrer. Mais ça ne sera pas facile sur toutes les places. Nous mettrons l'accent sur les places Saint-Sauveur et Pagnol où le végétal manque cruellement.

8. La fluidité de la circulation est primordiale pour que les gens puissent venir sans difficulté en centre-ville. Concernant la mise en sens unique de l'avenue Jean Giono, il est préférable de la réaliser en sens montant : une enquête avait été réalisée en 2008/2009 auprès des commerçants, qui abordait déjà cette question, et ces derniers avaient plébiscité le sens montant. Proposition de faire d'abord une expérimentation pendant 3 mois un été pour tester l'aménagement, et faire ensuite le bilan avant de prendre une décision ferme et définitive.

Réponse du Maire : C'est noté.

9. Une proposition : mettre en place des navettes entre le parking de Pré-Combaux et le centre-ville, avec plusieurs points d'arrêts dans ce dernier.

Réponse du Maire : les transports collectifs sont une compétence de DLVA, la ville n'a aucune maîtrise sur ce sujet. Concernant le sujet des transports collectifs, je rejoins l'avis de nombreux usagers, rien ne va, il faut tout revoir. J'ai alerté le Président et le Vice-Président aux transports de DLVA à ce sujet. Pour l'été prochain, je vais tricher : je vais expérimenter la mise en place d'une navette touristique pour le marché du samedi matin, en expliquant que c'est une action d'animation touristique, et non un projet de transports collectifs. Le circuit sera concentré sur le centre ancien, pour faire une rotation de 10 minutes. Si nous prolongeons ce circuit jusqu'à Pré Combaux, on allonge le temps de parcours, et donc le temps de rotation, ce qui impliquerait d'acheter 2 navettes, ce qui coûte cher. L'idée est à terme de bénéficier d'une navette avec un circuit d'une longueur de plusieurs kilomètres, et sans chauffeur, comme cela se fait déjà à Gap.

Par ailleurs, sur le sujet des mobilités actives, nous allons développer l'usage du vélo. Pour qu'il soit réellement utilisé, il faut d'abord sécuriser les parcours. Nous allons donc réaliser un itinéraire vélo complet de la gare routière à l'hyper U. Sur ce parcours, il y a deux nœuds problématiques : le rond-point de Chaumat et le parcours voie ferrée/rond-point d'Hyper U. Pour ce dernier, on passera la voie en mode apaisée : la priorité sera donnée au vélo, qui aura une voie dédiée au milieu de la voirie, et la vitesse sera limitée à 30 km/h. Ou, seconde solution, créer une piste cyclable plus à Ouest, au niveau de la Caisse d'Épargne.

10. Il existe un tunnel qui passe sous la voie ferrée. Il pourrait être utilisé pour cette voie verte

Réponse du Maire : oui, mais cela implique un détour, et donc un allongement du temps de parcours

11. Il faudrait aussi finir d'aménager les berges du Riou où se trouve actuellement un terrain de football

Réponse du Maire : je note.

12. Je reviens sur la mise en sens unique du haut de l'avenue Jean Giono. De 17h à 18h, les flux sont très importants (sens montant pour ensuite tourner à gauche). On pourrait dévier ces flux pour le faire passer uniquement par le rond-point de la gare.

Réponse du Maire : c'est une possibilité. Pour diminuer les flux dans le centre-ville, je souhaite aussi que les bus de la Région ne remontent plus jusqu'à la gare routière, mais s'arrêtent à la gare SNCF.

13. Si les bus ne s'arrêtent plus qu'à la gare, il faudra revoir le parvis car pour l'instant il est trop étroit pour leur permettre de faire demi-tour. On ne pourrait pas utiliser le parking en terre-battue pour agrandir le parvis ?

Réponse du Maire : Sur ce parking en terre-battue, nous réaliserons un parking en silo.

14. Il est dommage qu'aucun projet présenté ne concerne le monde associatif. La nouvelle maison des associations inaugurée en 2019 est complètement inutile, elle a été créée sans consulter les associations. On pourrait rénover la Glacière pour proposer des locaux aux associations.

Réponse du Maire : Malheureusement, la ville n'a pas assez d'argent pour le réaliser. J'ai conscience qu'il y a un sujet sur la maison des associations. On y travaille, je reviendrai vers vous à ce sujet prochainement.

15. Réaliser un musée de l'art populaire (vendanges, lavande, ...) serait une bonne idée

Réponse du Maire : si vous me trouvez l'argent, d'accord. Nous travaillons actuellement sur la création d'une maison de Pays sur la place de l'hôtel de ville.

16. Proposer un train touristique qui irait de la Thomassine à la gare ? On pourrait le mettre en place grâce à un concessionnaire pour que cela coûte moins cher à la ville. Pour le développement de l'usage du vélo, on pourrait proposer des pousse-pousse pour transporter des personnes, en particulier pour celles qui ont des difficultés à se déplacer, et proposer une école autour du vélo ou des mobilités douces. Pour la maison du Pays, on a la chance de bénéficier d'une école internationale. On pourrait donc intégrer à cette maison les coutumes internationales, pour favoriser l'intégration de cette nouvelle population à Manosque.

17. Que faire pour dynamiser les dimanches ? Sur la promenade Aubert-Millot il ne s'y passe plus rien.

Réponse du Maire : on ne va pas requalifier ce secteur qui l'a déjà été récemment. Par contre, des forains du marché du samedi vont monter place du Terreau. Cela permettra de libérer de la place sur la promenade pour que des commerces de bouche puissent ouvrir (glaciers par exemple). On va aussi proposer un marché de Noël avec 20 stands sur cette place.

18. Sur la promenade Aubert-Millot, il y a une sculpture magnifique, mais elle est derrière un panneau publicitaire. Il faudrait enlever ce panneau pour la mettre en valeur.

19. Ouvrir des musées, ça n'est pas rentable, mais ça attire des gens si la thématique est intéressante. On peut aussi essayer de trouver des partenariats privés.

Réponse du Maire : Nous allons créer un musée sur les traditions provençales au niveau du passage du Contrôle. Pour le reste, je suis très réticent sur le bâtiment public à forte valeur patrimonial, car il est souvent dégradé par manque de financements. Nous allons donc nous concentrer sur un petit nombre de bâtiments.

Par ailleurs, je voulais revenir sur le sujet du logement que l'on n'a pas encore évoqué. C'est primordial si l'on souhaite faire revenir des gens en centre-ville. Il y a 300 logements vacants dans le centre ancien à rénover. Il faut trouver des financements. Nous allons bientôt signer une convention avec Action Logement qui apportera 1,115 millions d'euros pour aider à financer la réhabilitation d'immeubles de logements en centre ancien.

20. Concernant la réalisation du parking en silo de Guilhempierre, on pourrait confier sa réalisation à un concessionnaire pour que cela coûte moins cher à la ville.

Réponse du Maire : Oui, mais aucun concessionnaire n'acceptera la seule cession de ce parking pour en contrepartie réaliser le parking en silo. J'en ai trouvé un d'intéressé, mais uniquement si on lui laisse également la gestion de l'ensemble des parkings du centre-ville. Passer par une telle concession, c'est un vrai débat qu'il faudra avoir en conseil municipal. Dans l'optique de cette concession, la ville pourra payer directement au concessionnaire des heures ou des journées sur certaines périodes de l'année ou de la semaine pour qu'elles soient rendues gratuites au public. Plus globalement, sur la question du stationnement, l'idée est d'inciter les gens à aller se garer dans les parkings ouverts pour libérer des places en surface et sur le parking du Terreau, afin de favoriser les flux.

21. Je voulais aborder la question du logement frugal : l'idée est ici de ne réaliser que ce dont on a besoin. Par exemple, c'est la question de l'habitat partagé. C'est une tendance de fond, européenne. Il faut creuser cette piste. Par ailleurs, pour faire baisser la température en été, le vent doit pouvoir circuler ? Il faut réfléchir à l'orientation des façades.

22. Proposition : les commerçants pourraient offrir des heures de gratuité de stationnement avec la mise en place d'une carte fidélité.

Réponse du Maire : c'est une bonne idée. On y réfléchit déjà.

23. Concernant l'ensemble des études qui ont été transmises au conseil des sages pour cette réunion, quel est leur statut ? Elles sont constitutives de ce que souhaite faire la ville ? Ou elles ne sont qu'à visée informative, consultative ?

Réponse du Maire : les seuls documents qui cadrent la stratégie de la ville, c'est le plan de réhabilitation qui vient de vous être présenté, et les documents d'urbanisme (PLU, AVAP). Le reste, c'est purement informatif.

Je voulais terminer cette réunion en vous annonçant que nous prévoyons 4 semaines d'animation pour la fin de l'année avec un premier weekend fin novembre autour de la thématique du ski, en partenariat avec les stations de l'Ubaye *[animations finalement quasiment toutes annulées en raison du confinement instauré le 4 novembre]*.

## Ordre du jour de la prochaine réunion

Seront évoqués les sujets de l'entretien et de la propreté des espaces publics, la sécurité/tranquillité publique et le soutien aux associations.

Les entrées de ville, le PLU ; puis le partenariat avec l'UNICEF seront les thématiques des 2 réunions suivantes.